

«Un enfant de parent dépendant a le droit d'être aidé»

Une semaine nationale de sensibilisation se penche sur la réalité des mineur·e·s dont un parent souffre d'addiction. Comment agir en tant que professionnel·le face à de telles situations ? Le point avec Margaux Salvi-Délez, cheffe de prévention chez Addiction Suisse.



Margaux Salvi-Délez © Addiction Suisse (Reiso) **Quels sont les principaux problèmes auxquels sont confrontés les enfants qui grandissent avec un parent souffrant d'addiction ?**

(Margaux Salvi-Délez) Ces jeunes souffrent, évidemment. Ils et elles peuvent être parfois exposé·e·s à de la violence verbale ou physique et à de la négligence. Ils-elles font surtout face à des émotions contradictoires envers le parent en situation d'addiction : ils-elles éprouvent de l'amour et de la loyauté envers leurs parents, mais se sentent aussi parfois coupables, ils-elles ont honte. Cela se traduit par un isolement familial et des comportements problématiques à l'école qui peuvent prendre plusieurs formes : difficulté à se concentrer, troubles de l'attention, hyperactivité, isolement, entre autres. En Suisse, on estime que près de 100'000 enfants vivent avec un parent qui a une consommation problématique, dans les ¾ des cas il s'agit d'alcool et le quart restant sont les drogues illégales.

Qui sont les professionnel·le·s qui peuvent leur venir en aide et que peuvent-ils-elles faire ?

Les professionnel·le·s en première ligne sont les enseignant·e·s, les éducateur·trice·s, les pédiatres, les médecins de famille, mais aussi les moniteur·trice·s de sport. N'importe quelle personne qui côtoie régulièrement l'enfant a le devoir d'agir. La première chose à faire est d'initier le dialogue avec le·la jeune pour essayer de comprendre la situation. Un enfant a le droit d'être aidé, même si son parent ne le fait pas pour lui-même. Ensuite, le·la professionnel·le doit essayer de parler avec l'adulte en situation d'addiction afin d'identifier quelles sont les aides qui pourraient se mettre en place pour améliorer la situation et le quotidien du·de la jeune. Cela peut être, par exemple, faire appel à une personne de confiance qui serait désignée pour venir chercher l'enfant à l'école ou à la garderie, si le parent est trop souvent absent. Ou encore mettre en place des devoirs surveillés ou des activités parents-enfants en milieu ouvert pour renforcer le lien.

Si le parent ne coopère pas, que peut-on faire ?

Tout d'abord, il est important de rappeler qu'environ un tiers des demandes d'aides qui parviennent aux services de la protection de l'enfance émane des parents. Cela montre qu'ils cherchent à se faire aider et qu'ils souhaitent être de bons parents. Face aux pères et mères qui ne collaborent pas, les professionnel·le·s doivent alors alerter les autorités de protection de l'enfance, pas forcément pour faire un signalement, mais au moins pour parler de la situation et trouver des solutions. Il est primordial d'agir vite, car les enfants qui grandissent avec un parent en situation d'addiction ont six fois plus de risque de développer eux-mêmes une addiction à l'âge adulte.

(Propos recueillis par Yseult Théraulaz)

[En savoir plus](#)

Addiction Suisse a publié un guide destiné aux professionnel·le·s, [« Aide et soutien aux enfants de parents dépendants : principes et possibilités d'intervention »](#).